

Le tourisme s'adapte au handicap

07/07/2018 à 3h48

Partir en vacances lorsque l'on est handicapé n'est parfois pas de tout repos. Créée par l'État en 2001, la marque Tourisme et Handicap identifie les équipements et sites touristiques accessibles aux personnes atteintes de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Sur l'île de Ré, 30 sites sont porteurs de ce label, dont les offices de tourisme des 10 communes de îliennes.

Si seules les plages du Peu-Ragot (La Couarde) et la plage Sud de Rivedoux sont labellisées Tourisme et Handicap, de nombreuses autres plages sont accessibles aux personnes à mobilité réduites. Cela grâce aux équipements mis à disposition permettant de se déplacer sur le sable et d'accéder à la baignade. Il y a deux semaines, le Rotary Club île de Ré a justement fait don d'une Mobi-Chair à la commune de Rivedoux.

Des lacunes

Le camping de L'Océan, situé à La Couarde, fait partie des sites labellisés Tourisme & Handicap de l'île de Ré. L'établissement s'engage à garantir un accueil adapté aux personnes atteintes de handicap auditif ou mental. Cela se traduit par la mise en place d'une signalétique importante pour se repérer sur le site mais également d'annonces sonores assez fortes pour qu'elles puissent être entendues par tous. « Avoir un handicap auditif ne veut pas forcément dire que l'on est complètement sourd », rappelle Benoît Pinaud, le gérant du camping.

Pour les personnes à déficience mentale, le camping est divisé en trois zones qui ont chacune un code couleur afin de mémoriser plus facilement son emplacement. Les voies sont par ailleurs élargies et le site est bien clôturé afin que personne ne puisse s'égarer. Lorsqu'on lui demande s'il envisage de s'adapter aux handicaps moteur et visuel, Benoît Pinaud

explique que « les normes encadrant l'accueil de personnes en situation de handicap évoluent beaucoup et il est difficile d'être toujours au dernier cri car cela demande beaucoup d'investissements ».

Si le camping ne dispose pas officiellement du label pour le handicap moteur, il dispose toutefois depuis un an d'un logement adapté à ce genre de handicap. Une famille dont la fille est en fauteuil roulant est en vacances sur l'île et l'occupe en ce moment. « Le mobil-home dispose d'un grand ponton et la salle de bain est spacieuse. » Mais cet accueil a toutefois des limites. « Les éléments de cuisine sont en hauteur. Je ne vois pas comment une personne handicapée pourrait se débrouiller seule », conclut le père de famille.

Benoît Pinaud assure que le logement a pourtant été validé conforme au handicap par le constructeur. « Je ne comprends pas non plus cette incohérence mais je suppose qu'une personne handicapée ne viendrait pas ici sans être accompagnée d'une personne valide. » Il ajoute que ce problème est certainement lié à l'optimisation de l'espace, obligatoire dans un logement de 30 mètres carrés.

Ces lacunes sont la preuve que des efforts doivent encore être fournis afin de permettre à toute personne handicapée de profiter pleinement de ses vacances.